



## Déclaration FO au CTSD du 6 février 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Alors que le contexte social est explosif, le Président de la République prétend organiser un « grand débat » auquel il souhaite voir participer les organisations syndicales. Mais paradoxalement et en amont de ce « grand débat » il a indiqué qu'il ne changerait rien sur le fond de sa politique et qu'il poursuivrait toutes ses « réformes » contre les services publics et les droits des salariés! Le gouvernement n'a pas non plus abandonné son projet de suppression du Code des pensions civiles et militaires pour mettre en place un régime de retraite par points dans lequel il pourrait contrôler la valeur du point, permettant ainsi de réviser le montant des pensions à la baisse à sa guise.

Ce grand débat ne serait-il donc pas un dialogue de sourds, ou comme l'a récemment écrit la FGF FO « une grande mascarade » ? Car depuis plusieurs mois le gouvernement est effectivement sourd et n'entend aucune des revendications portées par notre organisation syndicale, tout comme le ministère n'entend pas davantage les revendications des professeurs des écoles portées par l'ensemble des organisations syndicales à travers des courriers communs concernant par exemple le passage de la seconde salve d'évaluations CP, ou le projet de note sur la mobilité des enseignants du premier degré.

Pour la FNEC FP-FO, il est exclu de participer à ce débat tronqué dont le seul objectif est de légitimer les mesures gouvernementales.

Les évaluations CP de la seconde phase, dans la continuité de la première, sont tout aussi inadaptées et ne tiennent pas compte des remontées et des analyses du terrain et des représentants du personnel. Ces évaluations ne reposent sur aucun texte réglementaire. Elles représentent une atteinte importante à notre liberté pédagogique. A travers elles, le ministère, relayé par le corps d'inspection, entend imposer un formatage des PE.

Aucun logiciel, même le plus performant, ne peut remplacer la relation réelle entre l'élève et l'enseignant, pour déterminer les remédiations nécessaires et les pistes pédagogiques à utiliser. Pour la FNEC FP FO, n'en déplaise à Monsieur le Ministre, les préconisations, même ministérielles, n'ont pas valeur de loi. Ces évaluations ne peuvent donc avoir un caractère obligatoire. Nous demandons qu'aucune pression ne soit exercée sur les enseignants qui souhaiteraient utiliser leurs propres évaluations.

De la même façon les revendications portées par la majorité des organisations syndicales au sujet de la note de service sur la mobilité des enseignants du premier degré ne sont pas non plus entendues.

Pour le mouvement, la FNEC FP FO demande le rétablissement de deux phases, avec la garantie du maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème, la possibilité de faire des vœux précis à chaque phase et non pas des vœux zones géographiques, la suppression des postes profilés au profit de postes à exigences particulières, le maintien de l'affectation à titre provisoire pour les PE qui n'obtiendraient pas l'un des postes précis demandés lors de la première phase.

Lors de son annonce de création de 2 325 postes, le ministre a largement vanté la priorité au primaire. Cependant, ces créations de postes pour la rentrée 2019 ne règlent rien, bien au contraire. Il y a certes 12 postes créés en Moselle, et 17 en Meurthe-et-Moselle, mais cette dotation se fait au détriment des Vosges et de la Meuse, puisque comme 12 autres académies, l'académie de Nancy-Metz a bénéficié d'une dotation nulle.

Nous ne pouvons que saluer la proposition de création de 4 postes de ZIL supplémentaires, ainsi que l'issue favorable trouvée pour certains dossiers que nous avons défendus lors du groupe de travail.

Cependant, pour la FNEC FP FO, dans ce contexte où la politique d'austérité reste de mise, la dotation de 12 ETP allouée à notre département n'est pas à la hauteur des besoins. Cette dotation sera déjà plus qu'absorbée par le dispositif « 100% réussite » et la poursuite du dédoublement des CP et CE1. Notons à ce sujet que dans de nombreuses écoles, les effectifs des classes dédoublées seront bien supérieurs à 12 comme cela était prévu au départ.

Pour la FNEC FP FO, les dédoublements ne doivent pas se faire au détriment des effectifs dans les autres classes en REP et REP+, ou dans les classes ordinaires dans les autres écoles, ni à la place d'autres dispositifs déjà existants comme les PDMQC car cela désorganise le fonctionnement de certaines écoles. Les moyens en postes pour le remplacement ne doivent pas non plus être impactés, car ils restent insuffisants pour couvrir toutes les absences.

Par ailleurs, l'augmentation en Moselle des seuils d'observation en maternelle est un signal alarmant, au moment même où la scolarisation a été rendue obligatoire dès 3 ans.

D'autre part, nous attirons votre attention sur le cas d'écoles, parmi lesquelles l'école des Remparts de Bitche et l'école du Centre de Forbach, qui nous alertent sur leurs besoins en moyens alors qu'elles ne sont pas classées en éducation prioritaire. Ces écoles demandent à pouvoir bénéficier des mêmes dispositifs qu'en éducation prioritaire, comme les CP et CE1 dédoublés, compte tenu de leurs indicateurs.

Enfin comme chaque année, de nombreux élèves avec des notifications MDPH ont dû attendre de longues semaines avant d'être accompagnés par une AVS, c'est pourquoi nous réitérons notre demande d'anticipation de toutes ces situations.

La FNEC FP FO revendique l'arrêt des fermetures de classes et de postes, la baisse générale des effectifs dans les classes. Elle dénonce la suppression de 2650 postes d'enseignants dans le second degré et de 400 administratifs. Elle s'oppose fermement à tout statut hiérarchique de directeur dans le premier degré et tout statut d'établissement autonome.

La FNEC FP FO revendique le maintien de l'école maternelle et de sa spécificité, elle s'oppose aux fusions des écoles maternelles et élémentaires et à tous les regroupements d'écoles qui visent à créer d'énormes établissements. Nous voulons garder des écoles à dimension humaine pour permettre à des jeunes élèves d'évoluer dans les meilleures conditions.